

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF
(Anciennement CREDIT AGRICOLE EXPORT CREDIT AGENCIES SCF)

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG ET AUTRES

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux Actionnaires

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF

(Anciennement CA EXPORT CREDIT AGENCIES SCF)

12, place des Etats-Unis
92127 MONTROUGE Cedex

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 mars 2013

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT


Catherine Pariset

ERNST & YOUNG et Autres


Valérie Meeus

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF

(EX CA EXPORT CREDIT AGENCIES SCF)

SOCIETE DE CREDIT FONCIER

Au capital de 10 000 000 euros

12, place des Etats-Unis

92127 MONTROUGE Cedex

Arrêté au 31 Décembre 2012

R.C.S. NANTERRE 493 582 571

Annexe	BILAN ACTIF (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
	Caisse, banques centrales, C.C.P.	0	0
	Effets publics & valeurs assimilées	0	0
2.1.1	Créances sur les établissements de crédit	1 012 293 839	10 717 778
	Créances sur la clientèle	0	0
	Affacturage	0	0
	Obligations & autres titres à revenu fixe	0	0
	Actions & autres titres à revenu variable	0	0
	Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
	Parts dans les entreprises liées	0	0
	Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
	Location simple	0	0
	Immobilisations incorporelles	0	0
	Immobilisations corporelles	0	0
	Capital souscrit non versé	0	0
	Actions propres	0	0
2.2.1	Autres actifs	45 205	16 032
2.2.1	Comptes de régularisation	4 077 169	0
	TOTAL DE L'ACTIF	1 016 416 213	10 733 810

Annexe	BILAN PASSIF (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
	Banques centrales, C.C.P.	0	0
	Dettes envers les établissements de crédit	0	0
	Opérations avec la clientèle	0	0
	Dettes représentées par un titre	1 005 291 096	0
2.2.2	Autres passifs	107 605	37 205
2.2.2	Comptes de régularisation	216 969	3 300
	Provisions	0	0
	Dettes subordonnées	0	0
	Fonds pour Risques Bancaires Généraux	0	0
11	Capitaux propres hors FRBG (+/-)	10 800 543	10 693 305
	Capital souscrit	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission	0	0
	Réserves	42 290	38 570
	Ecart de réévaluation	0	0
	Provisions réglementées et subventions d'investissements	0	0
	Report à nouveau (+/-)	651 014	580 325
	Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	0
	Résultat de l'exercice (+/-)	107 239	74 410
	TOTAL DU PASSIF	1 016 416 213	10 733 810

Annexe	HORS BILAN (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
	<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
4	AUTRES ENGAGEMENTS	1 942 681 562	0

Annexe	COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
3.1.1	+ Intérêts & produits assimilés	5 486 762	25 927
3.1.2	- Intérêts & charges assimilés	(5 348 721)	0
	+ Revenus des titres à revenu variable	0	0
3.1.3	+ Commissions (produits)	2 956 838	0
	- Commissions (charges)	(3 385)	0
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de négociation	0	0
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de placement	0	92 730
3.1.4	+ Autres produits d'exploitation bancaire	2 750 000	0
3.1.5	- Autres charges d'exploitation bancaire	(4 562 246)	(535)
	PRODUIT NET BANCAIRE	1 279 248	118 122
3.2	- Charges générales d'exploitation	(1 109 435)	(6 507)
	- Dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations	0	0
	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	169 814	111 615
	+/- Coût du risque	0	0
	RESULTAT D'EXPLOITATION	169 814	111 615
	+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	169 814	111 615
	+/- Résultat exceptionnel	0	0
	- Impôt sur les bénéfices	(62 575)	(37 205)
	+/- Dotations / reprises du FRBG et des provisions règlementées	0	0
	RESULTAT NET	107 239	74 410

II. ANNEXES

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF est une société anonyme régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF a été agréée en qualité de société financière – société de crédit foncier en septembre 2011. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

A - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

CREDIT AGRICOLE EXPORT CREDIT AGENCIES SCF devient CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF suite à la ratification par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2012 et l'autorisation de l'ACP du 10 juillet 2012.

L'activité principale de la société est l'émission d'instruments financiers sur tous les marchés aux fins d'opérations de financement, de refinancement ou d'octroi de crédits.

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF a lancé sa première émission d'obligations le 20 septembre 2012 pour un montant de EUR 1 milliard.

B - METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES COMPTABLES

La présentation des états financiers de CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

1.1 Créances et dettes

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nette, c'est-à-dire à la valeur nominale minorée des décotes et majorées des primes.

Ces décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la créance ; l'amortissement est inscrit en produit d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

En application du règlement CRC 2009-03 les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont désormais étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la dette ; l'amortissement est inscrit en charge d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les créances et dettes sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée résiduelle et la nature des concours : créances / dettes à vue et créances / dettes à terme.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan.

Au 31 décembre 2012, CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF n'a constaté aucune dépréciation de ses créances.

1.2 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés et figurent au bilan dans les comptes de régularisation actif quand il s'agit de décote, passif quand il s'agit de prime.

L'amortissement de ces primes figure dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat, dans le poste Intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à la date de clôture constituent des dettes rattachées au compte de dettes représentées par des titres en contrepartie du compte de résultat.

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF applique également la méthode d'étalement linéaire des frais d'emprunts dans ses comptes individuels.

Les frais d'émission sont enregistrés en Charges d'exploitation bancaire puis transférés au bilan en Compte de régularisation actif.

L'amortissement de ces frais figure dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire » du compte de résultat.

1.3 Provisions

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF applique le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2000-06 sur les passifs concernant la comptabilisation et l'évaluation des provisions entrant dans le champ d'application de ce règlement.

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Aucune provision n'est constatée à ce jour dans les comptes de CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF.

1.4 Impôts sur les bénéfices

Seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, minoré éventuellement des crédits d'impôt.

CREDIT AGRICOLE SECTOR PUBLIC SCF a signé avec Crédit Agricole S.A. une convention d'intégration fiscale le 1^{er} janvier 2007. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

2 INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1 Activité principale

2.1.1 Créances sur les établissements de crédit

	<3mois	>3mois<1an	>1 an<5ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	31/12/2012	31/12/2011
Comptes et prêts :								
· à vue	11 027 496	0	0	995 975 247	1 007 002 743	5 291 096	1 012 293 839	10 717 778
· à terme	11 027 496			995 975 247	11 027 496		11 027 496	214 249
Valeurs reçues en pension					995 975 247	5 291 096	1 001 266 343	10 503 529
Titres reçus en pension livrée					0	0	0	0
Prêts subordonnés					0	0	0	0
Total	11 027 496	0	0	995 975 247	1 007 002 743	5 291 096	1 012 293 839	10 717 778
Dépréciations							0	0
VALEURS NETTES AU BILAN							1 012 293 839	10 717 778

Au 31/12/2012, les créances à terme sont des prêts accordés à Crédit Agricole S.A. dans le cadre de l'activité de CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF.
Ces créances sont enregistrées en principal, augmentées des surcotes ou diminuées des primes d'émission nettes d'amortissements.

2.1.2 Dettes représentées par un titre

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	<3mois	>3mois<1an	>1 an<5ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	31/12/2012	31/12/2011
Autres emprunts obligataires	0	0	0	1 000 000 000	1 000 000 000	5 291 096	1 005 291 096	0
• Valeur brute				1 000 000 000	1 000 000 000	5 291 096	1 005 291 096	
• Dépréciations				0	0	0	0	
Total	0	0	0	1 000 000 000	1 000 000 000	5 291 096	1 005 291 096	0
VALEURS NETTES AU BILAN							1 005 291 096	0

Emprunts obligataires (contrevaaleur €)

ANALYSE PAR DUREE RES IDUELLE	31/12/2012				31/12/2011	
	≤1an	>1an ≤5 ans	>5ans	Encours	Encours	Encours
Euro	0	-	1 000 000 000	1 000 000 000	-	-
Taux fixe			1 000 000 000	1 000 000 000		
Taux variable			-	-		
Autres devises de l'Union Européenne	0	-	-	-	-	-
Taux fixe			-	-		
Taux variable			-	-		
Dollar	0	-	-	-	-	-
Taux fixe			-	-		
Taux variable			-	-		
Yen	0	-	-	-	-	-
Taux fixe			-	-		
Taux variable			-	-		
Franc Suisse	0	-	-	-	-	-
Taux fixe			-	-		
Taux variable			-	-		
Total principal	0	-	1 000 000 000	1 000 000 000	-	-
Taux fixe			1 000 000 000	1 000 000 000		
Taux variable			-	-		
Dettes rattachées				5 291 096		
VALEUR AU BILAN	0	-	1 000 000 000	1 005 291 096	-	-

2.2 Autres comptes de bilan

2.2.1 Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/2012	31/12/2011
Autres actifs	45 205	16 032
<i>Dépôts de garantie BDF</i>	8 000	0
<i>Acomptes Impôts sur les stés (Intégrat. Fiscale)</i>	37 205	16 032
Comptes de régularisation actif	4 077 169	0
<i>Primes d'émission des titres à revenu fixe</i>	1 372 375	0
<i>Frais d'émission des emprunts</i>	2 639 182	0
<i>Charges Constatées d'av. Divers Fonctionnement</i>	4 784	0
<i>Produits à recevoir Divers Fonctionnement</i>	60 828	0
Total	4 122 374	16 032

2.2.2 Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/2012	31/12/2011
Autres passifs	107 605	37 205
<i>Fournisseurs</i>	291	0
<i>Impôts et taxes</i>	107 314	37 205
Comptes de régularisation passif	216 969	3 300
<i>Services extérieurs</i>	7 384	1 136
<i>Charges diverses s/Opérations s/titres</i>	1 885	0
<i>Honoraires</i>	189 614	2 088
<i>Charges diverses d'exploitation bancaire</i>	176	76
<i>Contribution sociale de solidarité</i>	17 910	0
Total	324 574	40 505

3 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Produit net bancaire

3.1.1 Intérêts et produits assimilés

	31/12/2012	31/12/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	5 486 762	25 927
<i>Comptes ordinaires</i>	250	931
<i>Comptes à terme</i>	5 486 512	24 996
Total	5 486 762	25 927

3.1.2 Intérêts et charges assimilés

	31/12/2012	31/12/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	(5 348 721)	0
<i>Comptes ordinaires</i>		
<i>Comptes à terme</i>	(5 348 721)	
Total	(5 348 721)	0

3.1.3 Commissions

Dans ce poste, figurent, en produits, les commissions relatives aux prêts accordés à Crédit Agricole S.A. :

- Commission de mise en place de financement pour 2.546.030 €
- Commission de gestion de financement pour 410.808 €.

Figurent, en charges, les commissions sur titres émis :

- frais de teneur de titres et d'agent payeur,
- frais d'agent de sûretés et d'agents fiscaux notamment.

3.1.4 Autres produits d'exploitation bancaire

	31/12/2012	31/12/2011
Transfert de charges - Commissions de placement	2 750 000	0
Total	2 750 000	0

Ces commissions ont été d'abord comptabilisées en Charges d'exploitation bancaire, puis transférées au bilan via le poste Produits d'exploitation bancaire.

Ces commissions sont étalées linéairement sur la durée de vie des émissions.

3.1.5 Autres charges d'exploitation bancaire

	31/12/2012	31/12/2011
Frais d'émission des dettes constituées par des titres	(4 444 860)	0
Amortissements des frais d'émission des emprunts	(110 818)	0
Frais de gestion des comptes bancaires	(6 568)	(535)
Total	(4 562 246)	(535)

3.2 Charges d'exploitation**3.2.1 Charges générales d'exploitation**

	31/12/2012	31/12/2011
Impôts et taxes	(21 070)	(71)
Honoraires	(895 010)	(1 684)
Redevances	(6 698)	0
Services extérieurs : refacturation Crédit Agricole S.A.	(137 179)	0
Services extérieurs (facturés et payés)	(49 478)	(4 752)
Total	(1 109 435)	(6 507)

3.2.2 Frais de personnel

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF n'emploie pas de personnel.

4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF reçoit des créances du Crédit Agricole SA, en garantie des prêts qui lui sont accordés.

Ces créances sont enregistrées en hors bilan au compte « Autres valeurs reçues en garantie » pour un montant d'EUR. 1 942 681 562 au 31 décembre 2012.

5 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF ne possède ni filiale ni participation.

6 CONSOLIDATION ET INTEGRATION FISCALE

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF est consolidée par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Crédit Agricole S.A.

En conséquence, l'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans le document de référence de Groupe Crédit Agricole S.A.

La société est entrée le 01 janvier 2007 dans le groupe d'intégration fiscale formé par Crédit Agricole S.A.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés est déterminé par CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant ainsi calculé est dû à la société mère Crédit Agricole S.A.

7 EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement intervenu après la clôture et ayant une incidence sur les comptes de l'exercice n'a été constaté.

8 REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres des organes d'administration et de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

Aucune avance ni crédit n'a été consenti à ceux-ci en 2012.

9 IMPLANTATION DANS DES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIFS

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF ne détient aucune implantation directe ou indirecte dans un état ou un territoire non coopératif au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

10 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

POSTES	DESIGNATION DE L'ENTITE LIEE	Montant
Bilan		
<i>ACTIF</i>		
Créances sur les établissements de crédit	Crédit Agricole S.A.	1 012 293 839
Autres Actifs	Crédit Agricole S.A.	37 205
<i>PASSIF</i>		
Compte de régularisation	Crédit Agricole S.A.	176
Compte de régularisation	CACEIS Bank	1 885
Autres Passifs	Crédit Agricole S.A.	62 866
Compte de résultat		
<i>CHARGES</i>		
Charges bancaires	Crédit Agricole S.A.	1 697 428
Charges bancaires	CACEIS Bank	1 885
Charges générales d'exploitation	Crédit Agricole S.A.	199 754
<i>PRODUITS</i>		
Commissions s/comptes et prêts	Crédit Agricole S.A.	2 956 838
Produits bancaires	Crédit Agricole S.A.	5 486 762
Hors Bilan		
Autres valeurs reçues en garantie	Crédit Agricole SA	1 942 681 562

11 VARIATION DU CAPITAL

	Capital	Primes et réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées et subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 Décembre 2010	10 000 000	36 967	549 863	0	32 065	10 618 895
Dividendes versés au titre de 2010						0
Variation de capital						0
Variation des primes et réserves		1 603			(32 065)	0
Affectation du résultat social 2010			30 462		74 410	74 410
Résultat de l'exercice 2011						0
Autres variations						0
Solde au 31 Décembre 2011	10 000 000	38 570	580 325	0	74 410	10 693 305
Dividendes versés au titre de 2011						0
Variation de capital						0
Variation des primes et réserves		3 720			(74 410)	0
Affectation du résultat social 2011			70 689		107 239	107 239
Résultat de l'exercice 2012						0
Autres variations						0
Solde au 31 Décembre 2012	10 000 000	42 290	651 014	0	107 239	10 800 543

CREDIT AGRICOLE PUBLIC SECTOR SCF est détenue à 100 % par Crédit Agricole S.A.
Le capital social est fixé à 10 000 000 €, divisé en 1 000 000 actions de 10 € entièrement libérées.